



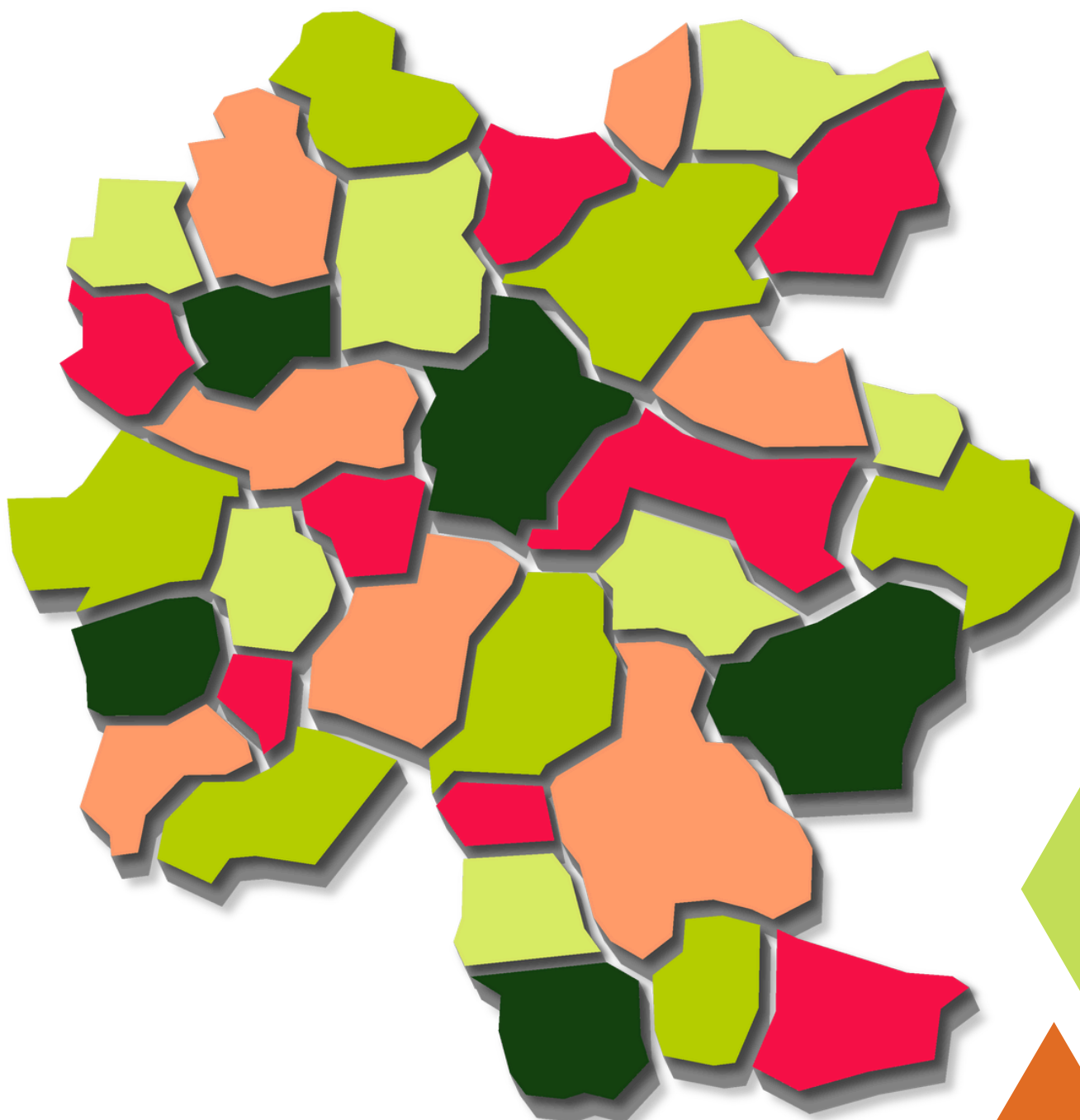
Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé

Bords d'Allier



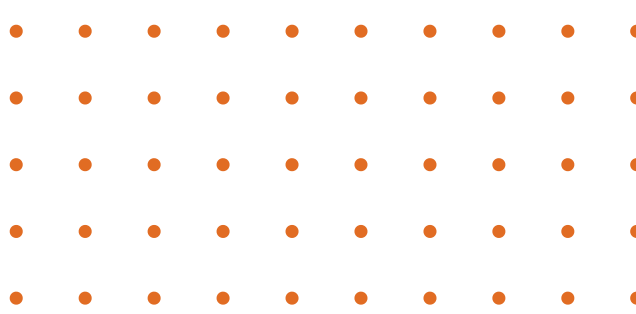
LIVRET D'ACCUEIL

DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



2025

CPTS BORDS D'ALLIER



SOMMAIRE

- BIENVENUE
 - PRÉSENTATION
 - Preambule
 - La CPTS Bords d'Allier
 - Nos équipes
 - Notre organisation
 - Nos missions
 - Notre territoire
 - Notre Projet de santé
 - LA CPTS BORDS D'ALLIER ET VOUS
 - PROJETS / INSTALLATIONS – Accompagnements et dispositifs d'aide
 - OUTILS ET CONTACTS
- 

BIENVENUE



Adhérents, professionnels de santé du territoire ou ayant un projet d'installation, bienvenue à tous !

Ce livret d'accueil vous permettra d'accéder aux informations utiles concernant notre association, ses missions, ses objectifs, et ce qu'elle peut vous apporter au quotidien.

Bonne découverte !

Les équipes de la CPTS Bords d'Allier

PRÉSENTATION

Préambule :

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ont été créées par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Les CPTS sont des regroupements de professionnels de santé qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, afin de renforcer la coordination dans le système de santé de leur territoire, et de répondre aux besoins identifiés d'une population par la mise en œuvre d'actions partagées.

Les étapes :

-Rédaction et validation d'une Lettre d'intention ;

-Élaboration et validation d'un **Projet de santé** ;

-Signature des **Accords Conventionnels Interprofessionnels (ACI)** pour une durée de 5 ans : Les missions socles définies sont ainsi formalisées par un contrat tripartite au niveau local entre l'Assurance maladie, l'Agence régionale de santé et la CPTS.

La CPTS Bords d'Allier

L'association CPTS Bords d'Allier a été créée le 25 novembre 2019 et ses Accords Conventionnels Interprofessionnels (ACI) ont été signés le 06 décembre 2021. Son siège est aujourd'hui basé à **Maringues**, dans l'EHPAD l'Ombelle.

La CPTS est de **taille 1** (sur 4) et compte **près de 80 adhérents** (Infirmiers libéraux, Médecins généralistes, Kinésithérapeutes, Orthophonistes, Pharmaciens, Diététiciennes, Sages-femmes, Infirmière Azalée, Infirmière puéricultrice, Psychologues, etc ...) représentant la diversité et la complémentarité des professions libérales de santé présentes sur le territoire.

Nos équipes



PRÉSIDENT
Mr Pierre PERROT
Infirmier libéral



VICE-PRÉSIDENTE
Dr Amélie RICHARD
Médecin généraliste



VICE-PRÉSIDENTE
Mme Manon GALLERON
Diététicienne-Nutritionniste

BUREAU



SECRÉTAIRE
Dr Claude BOUTE-MAKOTA
Médecin généraliste



VICE-SECRÉTAIRE
Poste vacant



TRÉSORIÈRE
Dr Élodie CHARUEL
Médecin généraliste



VICE-TRÉSORIÈRE
Mme Cécile GATIGNOL
Infirmière libérale

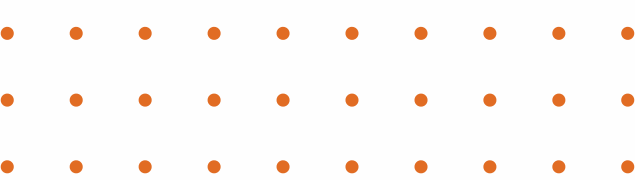


COORDINATRICE
Mme Laëtitia SANCIMUM

SALARIÉES



SECRÉTAIRE
Mme Pascale BAUDET



Notre organisation

- La CPTS Bords d'Allier a établi un Règlement intérieur et des Statuts.
- Une Assemblée générale est organisée chaque année.
- L'adhésion à l'association est **gratuite**.

Nos missions

1	Mission socle	AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS
2	Mission socle	ORGANISATION DE PARCOURS PLURI-PROFESSIONNELS AUTOUR DU PATIENT
3	Mission socle	DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS COORDONNÉES DE PRÉVENTION
4	Mission socle	GESTION DE CRISE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE
5	Mission optionnelle	DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA PERTINENCE DES SOINS
6	Mission optionnelle	ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Ces missions sont communes à toutes les CPTS. Au sein de la CPTS Bords d'Allier, elles sont déclinées en **sept commissions** bénéficiant chacune d'un **Référent**.



Notre territoire

Notre territoire est situé au nord-est de l'agglomération Clermontoise, à l'interface de divers Territoires de vie santé (TVS) et encadré par des bassins de population plus importants. L'articulation avec notre environnement est donc un enjeu majeur.



≈ 37600 habitants
≈ 175 professionnels de santé



473 km²
34 communes
4 Intercommunalités
3 Contrats locaux de santé (CLS)



1 Maison de santé (MSP) et 1 Maison de santé Universitaire (MSPU)
5 Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
3 Services de soins à domicile

Les Maisons de santé (MSP)

Maison de santé de Joze
4 impasse des Batignolles

63350 **JOZE**
04 73 28 00 10



Maison de santé Entre Dore et Allier
9 bis allée des Aisés
63190 **LEZOUX**
04 73 73 24 24

Notre Projet de santé

Quelques **axes stratégiques prioritaires**



- Faciliter l'accès à un médecin traitant
- Organiser une réponse aux demandes de Soins non programmés (SNP) et une offre de télémédecine
- Proposer des actions de prévention : Alimentation, surpoids et obésité infantile, maladies coronaires/insuffisance cardiaque, vaccination, chutes et maintien à domicile des personnes âgées, violences intra-familiales
- Fluidifier les parcours de soin des patients, notamment les retours d'hospitalisation : Lien ville-hôpital, relation avec le secteur médico-social
- Développer la qualité et la pertinence des soins : Antibiorésistance, IVG médicamenteuse en cabinet libéral
- Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé : Encourager et faciliter l'activité de Maître de stage



... déclinés dans le cadre de divers projets.

LA CPTS BORDS D'ALLIER ET VOUS

L'exercice coordonné est une réponse aux besoins en santé.

Adhérer à la CPTS Bords d'Allier, c'est devenir membre de l'association et profiter gratuitement de ses avantages pour vous et vos patients.

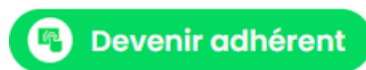


Votre implication est importante mais vous n'avez **aucune obligation**. Vous êtes **libre** de vous investir de la manière qui vous convient le mieux :

- Rester à l'écoute des initiatives et des informations partagées ;
- Faire remonter vos informations et vos besoins dans l'exercice de vos fonctions ;
- Participer aux événements proposés ;
- Consacrer du temps à nos missions en fonction des sujets qui vous intéressent.

Adhérer à la CPTS c'est aussi permettre de **valoriser l'indicateur exercice coordonné de la CPAM dans le FAMI** (forfait d'aide à la modernisation et à l'informatisation du cabinet professionnel) concernant les professionnels paramédicaux, **et dans le ROSP** (Rémunération sur objectifs de santé publique) concernant les cabinets médicaux .

Pour devenir membre de l'association, il vous suffit de vous rendre sur le site internet de la CPTS Bords d'Allier et de cliquer sur le bouton



Vous pourrez éditer une attestation et bénéficier d'un accès à l'**espace adhérent** de notre site.

Votre adhésion est valable pour l'année en cours et est renouvelable chaque fin d'année en mettant votre profil à jour.

PROJETS / INSTALLATIONS

ACCOMPAGNEMENTS ET DISPOSITIFS D'AIDE

Contrats Locaux de Santé (CLS) sur les territoires des communautés de communes

- Riom, Limagne et Volcans
- Plaine Limagne
- Thiers-Ambert-Billom

Convention relative à l'installation des professionnels de santé de la **Communauté de communes Plaine Limagne** - <https://www.plainelimagne.com>
10000€ pour les médecins, odontologistes, chirurgiens-dentistes, maïeuticiens, pharmaciens et physiciens médicaux ; 5000€ pour les autres professionnels de santé (sous conditions)

Certaines **communes** de notre territoire proposent des locaux disponibles et/ou l'hébergement de professionnels de santé :

Liste disponible sur notre site internet, rubrique Communication

Conseil Départemental du Puy-de-Dôme - <https://www.trajectoires.puy-de-dome.fr>

Aide à l'acquisition de matériel, logiciel informatique ou appareillage médical spécifique pour les médecins généralistes, Bourse d'étude pour les étudiants en médecine générale, en psychiatrie et pédopsychiatrie de 3ème cycle

La **commission Accompagnement** et formation des professionnels de santé de la CPTS Bords d'Allier est à votre écoute pour vous informer et vous orienter

PROJETS / INSTALLATIONS

ACCOMPAGNEMENTS ET DISPOSITIFS D'AIDE

Agence Régionale de santé - Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé (PAPS) AuRA - <https://www.auvergne-rhone-alpes.paps.sante.fr>

- Guides pour chaque profession et recensement des aides à l'installation
- Zonages

Pour les médecins : Contrat d'engagement de service public (CESP), Contrat de début d'exercice (CDE), Rémunération pour l'établissement de certificats de décès, Mesure 400 médecins généralistes, Indemnités d'hébergement étudiants en médecine 2ème cycle, Cumul emploi-retraite, Exonération de cotisations fiscales pour les cabinets secondaires

Région Auvergne-Rhône-Alpes - <https://www.auvergnerhonealpes.fr>

Bourse formation dans le secteur santé, Equipement en matériel en tant que sage-femme libérale installée, Equipement en matériel connecté en tant qu'infirmier libéral exerçant en cabinet de groupe, Equipement pour primo-installation en tant que médecin généraliste libéral, Bourse régionale en tant qu'étudiant en médecine de 3ème cycle pour un stage en zone sous-dense

France Ruralités Revitalisation (FFR) - <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/cohesion-territoriale/france-ruralites-revitalisation>

Dorat, Noalhat, Limons, Orléat, Vinzelles

Exonérations d'impôt sur les bénéfices, Exonération de cotisations sociales pour l'embauche

La **commission Accompagnement** et formation des professionnels de santé de la CPTS Bords d'Allier est à votre écoute pour vous informer et vous orienter

OUTILS ET CONTACTS



Notre site internet
<https://www.cpts-bordsdallier.fr/>

Notre page LinkedIn

Communauté
Territoriale de
Bords d'



Nos points de contact :

Pascale BAUDET, Secrétaire
secretariat@cpts-bordsdallier.fr
06.12.22.84.32

Laëtitia SANCIUM, Coordinatrice
coordination@cpts-bordsdallier.fr
07.57.44.75.17

**Membres de la CPTS Bords d'Allier,
pour ne rien manquer,
rejoignez notre groupe WhatsApp**



BORDS D'